

### L'âge moyen au premier emploi, selon les générations

Philippe LIEGEOIS\*

Dans les prochaines années, face au vieillissement de leur population, nombre de pays, dont le Luxembourg, seront vraisemblablement amenés à relever de façon sensible leur âge moyen de départ à la retraite. L'objectif est ambitieux car il doit prendre en compte de multiples aspects et exigera des changements de mentalités. Les générations les plus jeunes pourraient se sentir plus touchées que les précédentes par une telle politique parce qu'elles pourraient avoir l'impression qu'une bonne partie de l'effort à consentir pèse sur leurs épaules.

Si l'on suit l'idée souvent avancée que les jeunes d'aujourd'hui tendent à débiter leur vie active plus tard que leurs aînés, ce surcroît d'effort à fournir par les plus jeunes doit en fait être relativisé. Mais qu'en est-il du bien-fondé de cette idée en question ? C'est ce que nous tentons de quantifier à l'aide des informations que nous livre l'enquête PSELL-3 réalisée en 2003 auprès des résidents du Grand-Duché. Nous nous intéressons plus particulièrement ici aux personnes qui ont déjà exercé – ou exercent encore – une activité professionnelle.

#### L'âge au premier emploi est, en moyenne, inférieur de 2 ans pour les résidents les plus âgés

Tous âges confondus, plus de quatre individus sur cinq ont obtenu leur premier emploi (les jobs d'été et les petits boulots d'étudiants ne sont pas pris en compte) entre 15 et 25 ans, avec une moyenne d'environ 19 ans.

Ces résultats cachent néanmoins d'importantes disparités en fonction de l'année de naissance des personnes interrogées, leur « génération ». Ainsi, en moyenne, les personnes nées avant 1950 (aujourd'hui retraitées ou proches de la retraite, pour la plupart) ont travaillé dès l'âge de 18 ans, contre 19 ans pour les résidents nés entre 1950 et 1969, et 20 ans pour les plus jeunes, soit un supplément d'un an par tranche de vingt ans d'âge. Aucune différence notable n'apparaît entre les hommes et les femmes à ce niveau.

Quant à la part des individus obtenant leur premier emploi entre 18 et 25 ans, elle augmente régulièrement à travers les générations, comme le montre le graphique ci-après. Elle est environ d'un tiers pour les personnes nées avant 1950, d'un peu moins de la moitié pour celles nées entre 1950 et 1969 et de deux tiers pour celles nées après 1969.

On remarquera, en particulier, que les personnes nées avant 1930, ou entre 1930 et 1949, ont obtenu leur premier emploi assez souvent (respectivement pour 22% et 16% d'entre elles) avant même d'atteindre leurs 15 ans. En réalité, cet âge charnière de 15 ans est, depuis 1963 au Luxembourg, l'âge auquel s'arrête l'instruction obligatoire. De plus, « scolarité obligatoire » et « travail » n'étaient pas encore incompatibles à cette date. En effet, l'accès au travail n'est interdit aux enfants soumis à l'obligation scolaire que depuis 1969 (hormis quelques exceptions fixées par la loi, par exemple le travail effectué dans le cadre d'un enseignement technique). Ces deux législations n'ont pu faire sentir que fort modérément leur effet sur les générations antérieures à 1950.

Enfin, on notera la faiblesse de l'impact dû à la Seconde Guerre mondiale : la répartition des âges au premier emploi pour les générations arrivant sur le marché du travail avant la fin de la guerre (pour l'essentiel celles nées avant 1930) est proche de la répartition par âges observée pour les générations qui suivent immédiatement (individus nés entre 1930 et 1949).

#### Deux déterminants attendus de l'âge au premier emploi : le niveau de scolarisation et le temps d'attente entre la fin de la scolarité et le premier emploi

Parmi l'ensemble des personnes qui ont exercé une activité professionnelle, 59% de celles nées avant 1930 n'ont pas dépassé l'enseignement primaire ou le 1er cycle de l'enseignement de base, 14% ont obtenu le diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, 17% celui de l'enseignement secondaire supérieur et 10% sont diplômées de l'enseignement post-secondaire ou supérieur. A l'autre extrémité de l'échelle des âges, 40% des membres des générations nées après 1969 sont diplômés de l'enseignement secondaire supérieur, 27% d'entre eux ayant même suivi avec succès un enseignement post-secondaire ou supérieur.

L'âge au premier emploi est bien sûr plus élevé, en moyenne, parmi les personnes atteignant un niveau de scolarisation plus avancé : de 16 ans pour ceux qui ont terminé l'enseignement primaire ou le 1er cycle de l'enseignement de base, l'âge au premier emploi passe à 19 ans pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire, et à 25 ans pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

On notera que les résidents célibataires (toutes générations confondues) commencent à travailler à 20 ans, en moyenne, contre un peu plus de 18 ans pour les personnes mariées (ou qui l'ont été un jour). Mais les célibataires se trouvent surtout parmi les générations les plus jeunes et ont donc logiquement une scolarisation plus longue : pour

\* CEPS/INSTEAD

exemple, 29% ont fréquenté avec succès l'enseignement post-secondaire ou supérieur, contre 20% seulement pour les individus mariés (ou l'ayant été).

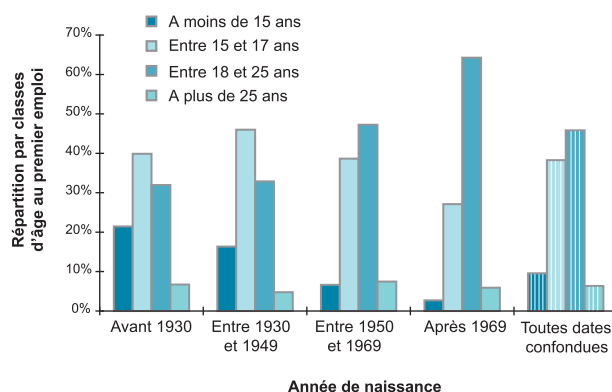
Si l'âge au premier emploi ne varie guère selon le sexe, il apparaît en fait que les femmes des générations antérieures à 1970 ont atteint un niveau de scolarisation moindre que celui des hommes, mais ont attendu 1 an de plus, en moyenne, une fois leur scolarité terminée, avant d'accéder à leur premier emploi. Par contre, pour les générations postérieures à 1970, les niveaux de scolarisation des hommes et des femmes sont comparables. Dans ce cas, le temps d'attente des femmes entre la fin de la scolarité et le premier emploi reste supérieur à celui des hommes mais diminue sensiblement.

### Un autre facteur de différenciation important : la nationalité

Pour l'ensemble des générations nées après 1949, les résidents de nationalité luxembourgeoise déclarent un âge au premier emploi de 19 ans en moyenne, identique à celui de la communauté italienne, mais plus élevé que celui des résidents portugais (17 ans) ; les résidents d'autres nationalités, pour la plupart citoyens de l'Union européenne des Quinze, obtiennent leur premier emploi beaucoup plus tardivement (21 ans en moyenne). Par contre, l'âge au premier emploi des résidents luxembourgeois ne peut être distingué de celui des résidents étrangers pour le groupe des générations antérieures à 1950.

A nouveau, les écarts observés reflètent notamment ceux relatifs aux niveaux de scolarisation moyens des différentes communautés : relativement plus bas pour les résidents de nationalité portugaise, plus élevé pour les autres résidents étrangers non italiens.

### Répartition des résidents en fonction de leur âge au premier emploi et de leur date de naissance



Source : PSELL-3/2003, CEPS/INSTEAD, STATEC

*Note de lecture :* le groupe de barres le plus à gauche indique qu'un peu plus de 20% des personnes nées avant 1930 ont obtenu leur premier emploi à moins de 15 ans, 40% entre 15 et 17 ans, un peu plus de 30% entre 18 et 25 ans et sensiblement moins de 10% au-delà de 25 ans